Agenda 21 chapitre 7. Promotion d’un modèle viable d’établissements humains

2008

Dans les pays industrialisés, les schémas de consommation des villes font peser de sérieuses contraintes sur l’écosystème mondial, tandis que dans les pays en développement, les établissements humains ont besoin de quantités accrues de matières premières et d’énergie et d’un développement économique plus poussé simplement pour remédier à leurs problèmes économiques et sociaux fondamentaux. Dans de nombreuses régions du monde, et en particulier dans les pays en développement, les établissements humains connaissent une détérioration qui tient principalement à la faiblesse des investissements effectués dans ce secteur par suite de la pénurie générale de ressources que connaissent ces pays…

Sommaire de cet article

- Introduction, p1
- 7A. Un logement adéquat pour tous, p2
- 7B. Pour une meilleure gestion des établissements humains, p3
- 7C. Promotion de la planification et de la gestion rationnelles de l’utilisation des sols, p4
- 7D. Pour une infrastructure environnementale intégrée : eau, assainissement, drainage et (…), p5
- 7E. Pour une politique viable de l’énergie et des transports au service des établissements humains, p6
- 7F. Promotion de la planification et de la gestion des établissements humains dans les zones (…), p7
- 7G. Promotion d’une production durable de l’industrie de la construction, p8
- 7H. Promotion de la valorisation des ressources humaines et de la mise en place de moyens de (…), p9

Introduction

7.1
Dans les pays industrialisés, les schémas de consommation des villes font peser de sérieuses contraintes sur l’écosystème mondial, tandis que dans les pays en développement, les établissements humains ont besoin de quantités accrues de matières premières et d’énergie et d’un développement économique plus poussé simplement pour remédier à leurs problèmes économiques et sociaux fondamentaux. Dans de nombreuses régions du monde, et en particulier dans les pays en développement, les établissements humains connaissent une détérioration qui tient principalement à la faiblesse des investissements effectués dans ce secteur par suite de la pénurie générale de ressources que connaissent ces pays. Dans les pays à faible revenu pour lesquels on dispose de données récentes, les gouvernements ne consacrent en moyenne que 5,6 % des dépenses publiques au logement, aux équipements collectifs, à la sécurité sociale et à la protection sociale [1]. Les dépenses des organismes internationaux d’appui et de financement sont également très faibles.

Ainsi, en 1988, 1 % seulement des dépenses totales effectuées sous forme de dons par les organismes des Nations Unies ont été consacrées aux établissements humains [2], alors qu'en 1991, les prêts de la Banque mondiale et de l'Association internationale de développement (IDA) pour le développement urbain, l'alimentation en eau et les réseaux d'assainissement représentaient respectivement 5,5 et 5,4 % du montant total de leurs prêts [3].

7.2
Par ailleurs, les informations dont on dispose indiquent que les activités de coopération technique dans le domaine des établissements humains donnent lieu à des investissements considérables, tant dans le secteur public que privé. Par exemple, chaque dollar que le PNUD a consacré aux dépenses de coopération technique pour les établissements humains en 1988 a entraîné un investissement induit de 122 dollars, soit plus que pour aucun autre secteur d'aide du PNUD [